



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY
Téléphone →
Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66
Claire Coasne : 07 83 06 02 86
David Roussel : 07 69 45 57 42
Maud Le Brun : 06 51 59 56 29
Marie-Clo Tisserand : 07 66 75 54 56
eMail : 91snudifo@gmail.com
Site : snudifo91.fr



Compte-rendu du SNUDI FO 91 pour la carte scolaire

CSA-SD du 07 septembre 2023 et CSA-SD de repli du 14 septembre 2023

Suite aux déclarations préalables des syndicats la nouvelle DASEN a pris la parole.

La DASEN indique que : *les « expérimentations » sont lancés dans le cadre du CNR (Conseil National de la Refondation) : il y a un engagement dans le 1^{er} et le 2nd degré. Ce sont de nouveaux outils, une nouvelle façon de travailler. Elle estime que les projets ne sont pas proposés aux équipes mais qu'ils émanent des équipes. Cela fait suite au diagnostic dégagé suite aux évaluations d'écoles. Les besoins prioritaires des élèves sont ciblés pour chaque école. Pour ces projets, il faut obtenir une réponse rapide, et le financement nécessaire.*

Concernant les difficultés de recrutement, Madame la DASEN estime que les concours ont mieux rendu cette année. (FO → sic)

Selon la DSDEN91, les PE contractuels ont dans leur majorité souhaité poursuivre leur engagement (les 3/4).

En Essonne, il y a 130 PE contractuels qui auraient bénéficié d'un accompagnement la semaine précédant la rentrée.

FO → donc tous les autres contractuels recrutés après cette « session de formation » ou en cours de cette année scolaire seront projetés sur le terrain sans aucune préparation comme précédemment.

La DASEN évoque le décès d'un élève de 15 ans qui a eu lieu dans un département voisin. Le sujet du harcèlement scolaire a pris de l'ampleur depuis l'année dernière. C'est une priorité du nouveau ministre de l'éducation et donc de la DSDEN91...

La formation figurant dans le dispositif « phare » va être déployée. Selon la DSDEN91 elle protégera les PE car elle tracera ce qui a été engagé avec l'élève, sa famille...

Selon la DSDEN91 au niveau du respect de la laïcité et des valeurs de la République, il est à noter une montée du nombre de signalements, de faits établissement. La DSDEN91 reste en cohérence avec son ministre → « Abaya » des problèmes de laïcité !

Elle précise qu'au niveau académique et départemental, les écoles sont accompagnées et peuvent avoir en appui une équipe référente auprès de la DSDEN91..

Il y a très peu de cas qui ont été remontés sur le département en cette rentrée. (1 cas dans le second degré avec UNE famille)

Voici listées ci-dessous les mesures évoquées en CSA le 7 septembre 2023

Ajustement carte scolaire :

Mesures de créations : il y en a 14.

4 ont été actées au 31 août et 10 aujourd'hui.

N°341 : EMPU, Les près hauts à st germain les corbeil

N°540 : EMPU, Léonard de Vinci à Massy, création d'un dispositif GS à 24

N°681 : EMPU, Paul Langevin à Palaiseau, annulation de retrait

N°719 : EMPU, Michel Ordener à Ris-Orangis

Sur ces 4 écoles, il y a donc eu un enseignant devant chaque classe.

N°26 : EMPU, La Galanderie à la Norville

N°343 : EEPU, Le champ dolent à Saint-germain les corbeil

N°489, EMPU, l'étang neuf à Marcoussis

N°528 : EMPU, Ariane à Villabé
N°531 : EEPU, Jean Jaurès à Villabé
N°613 : EMPU, Les hirondelles à Morangis
N°616 : EEPU, Louis Moreau à Morangis
N°619 : EMPU, Charles Perrault à Longjumeau
N°722 : EEPU, Adrien Guerton à Ris-orangis
N°796 : EPPU, Tomi Ungerer à Juvisy, création d'un dispositif en CP.

En attendant le recrutement de contractuels, des remplaçants vont être affectés sur ces postes.
Le volume des remplaçants a été abondé de 8 cette année.

6 mesures de retrait :

N°34 : EMPU, Jules Vallès à saint germain les arpajon (pas de situation RH)
N°118 : EEPU, les ombrages à Brunoy (pas de situation RH)
N°122 : EMPU, Jacques Brel à Epinay sous sénart (pas de situation RH)
N°152 : EPPU, Malraux à Corbeil (poste vacant non occupé)
N°162 : EEPU, Le paradis à Corbeil-Essonnes (situation gérée par l'IEN)
N°377 : EEPU, Gérard Philippe à Grigny. (Fermeture d'un dispositif CP, accompagnement du PE sur la circo de Grigny)

Listing des demandes des organisations syndicales

N°11 : EEPU les coquelicots à Bruyère le châtel, demande la création d'une 12ème classe
N°85 : EPPU Jean Ferrat à Longpont S/Orge, demande la mise en place du dispositif CP/CE1 à 24
N°171 : EPPU, Jean Théodore le peintre à Boullay-les-troux, demande création
N°209 : EMPU, Daniel Balavoine à Vaugrigneuse, demande la création d'une 3ème classe
N°326, Maurice Genevoix à Evry-Courcouronnes, demande la mise en place du dispositif CP/CE1 à 12

Listing des décisions complémentaires annoncées par le DASEN :

N°11 : EEPU les coquelicots à Bruyère le châtel
Pas de création, renoncement au plafonnement (classes à 26)
N°85 : EPPU Jean Ferrat à Longpont S/Orge
Pas de création, renoncement au plafonnement. Evolution pas suffisamment nette.
N°174 : EPPU, Jean Théodore le peintre à Boullay-les-troux
Pas de création. Refuse l'accord d'une décharge exceptionnelle de 25 %.
N°209 : EMPU, Daniel Balavoine à Vaugrigneuse, demande C 3ème classe
Pas de création, renoncement au plafonnement
N°326 : Maurice Genevoix à Evry-Courcouronnes
Création d'un poste en co-enseignement (REP). Ne permet pas de bénéficier des effectifs restreints.

Donc 15 créations et 6 retraites.

Vote de la carte scolaire :

Vote contre à l'unanimité pour l'ensemble des syndicats.
La DASEN doit donc reconvoquer un CSA-SD de repli jeudi 14 septembre à 9h30.

Questions diverses à la DSDEN91 :

- 1) Les PE qui passent à la hors classe sont reclassés à l'indice égal ou supérieur dans la grille. Il peut y avoir un report d'ancienneté si le collègue promu n'a pas passé le temps requis dans son échelon actuel.
- 2) Liste d'aptitude des directeurs : combien l'ont obtenu ? Pas de réponse pour le moment. Obtention de droit après 3 ans.
- 3) Il y a 70 directeurs à titre provisoire ou en AFA
- 4) Circulaire harcèlement : le directeur peut exclure 5 jours un élève harceleur. Il s'agit d'une interruption de scolarité et non d'une exclusion. Un groupe de travail accompagnera les directeurs dans cette prise de décision. Un protocole va être proposé.

5) 63 postes fléchés PEMF

6) CAFIPEMF : 20 l'ont obtenu, 67 % ont été admis (meilleur taux de l'Académie)

7) Les PES ont eu leur affectation au 1^{er} septembre. Les journées précédentes ne sont pas rémunérées. Ils sont invités et non convoqués.

8) Nombre de RQTH n'est pas disponible !

9) Sur 28 demandes d'EXEAT accordées pour sortir du département, 25 ont obtenu une INEAT pour entrer dans un nouvel département

10) Concernant le PACTE, 2140,5 parts fonctionnelles ont été attribuées dans le 1^{er} degré (moins de la moitié). C'est supérieur à la moyenne académique. Cela concerne 1800 PE. Il n'y a pas d'outil pour le mesurer dans le 2nd degré.

11) Cette année, il y a 341 PES ; 202 sont à temps plein et 139 à mi-temps.

12 PES ont été renouvelés et 4 licenciés

12) Il y a 293 PE contractuels en poste.

13) Il reste 8 postes vacants dans le spécialisé.

14) Le dernier promu à la hors classe avait 140 points. Cette année 376 personnes sont promues.

15) Concernant la classe exceptionnelle, dans le vivier 1, il y a eu 213 promus sur 508 ; dans le vivier 2, il y a eu 52 promus sur 87.

16) Il y a eu 5 démissions de PE de plus cet été ; soit 41 au total sur l'année.

17) En 2nde (pro et générale) tous les élèves sont affectés, en 1^{ère} c'est une question de jours. Dans la voie pro, ça reste en tension mais c'est mieux que l'an dernier. (FO → pour y arriver les effectifs maxi par classe ont été partout augmenté de +1 sans concertation avec les établissements)

18) Officiellement pas d'éléments sur le nombre d'élèves non affectés dans le supérieur suite à parcours sup...

19) Concernant les personnels non-enseignants, voici le listing des postes vacants :

10 postes de médecins

6 postes d'assistantes sociales

8 postes d'infirmières scolaires

8 postes d'attachés administration

14 postes d'adjoints

12 postes en ATRF

1 poste de secrétaire en eple

Pas de postes non pourvus à la DSDEN91

20)

236 élèves supplémentaires ont reçu leur notifications MDPH cet été

844 élèves sur 6500 sont toujours non accompagnés à la rentrée

1610 notifications sont encore en attente de renouvellement par la MDPH toutefois ces élèves seraient encore accompagnés en attendant le renouvellement officiel.

Bilan :

16 comptages de rentrée

21 mesures

15 créations

6 retraits → donc au total 9 créations

Voici listées ci-dessous les mesures évoquées en CSA le 14 septembre 2023

Demandes d'ouvertures

N°85 : école primaire Jean Ferrat à Longpont S/orge : 4 élèves de plus (P/MS/GS/CM1) soit 271 élèves pour 10 classes. E/C de 27,1 et 27,88 hors dispositif.

N°479 : école élémentaire Les Avelines aux Ulis : école en REP + UPE2A. 201 élèves en CE2, CM1 et CM2 pour 8 classes. Il y a 20 classes. E/C global à 18. IPS à 80.

N°171 : école primaire Lepage à Boullay-lès-troux : 2 élèves de plus.

Mr Javoy (IENA) explique que selon lui la baisse des effectifs se fait non parce que les élèves partent dans le privé mais parce qu'il y a peu de familles qui s'installent en raison du prix des terrains et de l'immobilier trop élevé sur la commune...

FO : les CP/CE1 à 24 max ne devrait pas s'appliquer sur cette école ?

DASEN : c'est un objectif pour la rentrée 2024. Une autre répartition aurait pu être mis en œuvre pour atteindre l'objectif de 24.

FO : nous voyons difficilement comment étant donné la classe unique en maternelle et les effectifs à 28 et 30 en double et triple niveaux ! Nous rappelons que selon le ministre Attal (cf sa plaquette de rentrée) et le président de l'éducation (cf Manu Macron) les 24 max ce n'est pas pour 2024 mais dès maintenant !

Ce qui est annoncé par le gouvernement dans la plaquette n'est pas une obligation mais c'est pour la DSDEN91 un objectif pour 2024. Pourtant ce n'est pas du tout ce qui est noté ni ce qui est déclaré par le ministre Attal.

Constat :

Les GS, CP, CE1 à 24 ne représentent que 71 % des classes.

DSDEN91 → Il y a des écoles qui ont fait des choix différents qui ne leur permettent pas de répondre à cet objectif.

FO → mais surtout quand une commune décide de ne pas ouvrir faute de moyens, salle dispo, budget achat mobilier etc ou tout simplement refus de la mairie.

La DASEN incite les écoles à atteindre cet objectif. FO → Incite ??

FO : les moyens devraient être en adéquation avec les besoins. On ne devrait pas encore une fois gérer la pénurie.

DASEN : Atteindre l'objectif à 24 est moins important que de répondre à des situations qui ont évolué.

FO : à savoir augmentation des effectifs sur certaines écoles

Décision de la DASEN :

Un moyen sera dégagé pour l'école Jean Ferrat de Longpont. Il sera pris sur nos « réserves » c'est-à-dire dans l'effectif des remplaçants (qui devrait être ré-abondé...).

Il y a donc 16 créations et 6 retraits.

Vote à l'unanimité des organisations syndicales contre la carte scolaire proposée. (le sgen-cfdt était absent à cette instance)

FO a de nouveau voté contre car **ce qui est proposé est bien en-dessous des besoins de terrain.**

Malgré le renouvellement de nos questions, l'administration n'a toujours pas d'informations à nous communiquer sur le nombre de postes non pourvus dans le 2nd degré.

La DASEN confirme que, en Essonne, il y aurait un enseignant (FO → « un adulte » !) devant chaque classe dans le 1^{er} degré.

FO → des TR (zil/BD) se retrouvent donc affectés à l'année sur une classe en attendant que la centaine de PE contractuels que la DSDEN91 doit recruter, le soit enfin.

La DSDEN91 a le budget pour recruter ces personnels (au moins 100).

Toutefois comme pour le concours les candidats ne se bousculent pas...

Malgré la communication d'état et les promesses de salaire « honnête » voire d'augmentation massive les candidats au concours ou au CDD (de 2 ans maintenant!) **ne se présentent pas**.